



LADIES DAY 2024

REGLEMENT

1. Définition

La compétition amicale du Ladies Day est ouverte à toutes dames membres (full ou town) du Brussels Drohme Golf Club, affiliées à la Fédération Royale Belge de Golf et ayant un handicap inférieur ou égal à 45 (les handicaps 36 à 45 jouent sur base d'un handicap 36).

2. Terrain

Le terrain utilisé est celui du Brussels Drohme Golf Club, joué selon le tour conventionnel sur 9 trous (par 29) ou 18 trous (par 58), à l'exception des déplacements hors du club. Les jeudis du Ladies Day, les participantes ont priorité de départ sur les autres parties (dans les limites des plages horaires accordées), mais toujours dans le respect des règles et de l'étiquette :

- Eviter le jeu lent,
- Droit de passage de la partie qui suit en cas de recherche de balle,
- ... (voir R&A et règles locales en cas de doutes ou de contestation) ...

3. Formules de jeu

Les épreuves qualificatives du Ladies Day se jouent en 9 trous « Single American Stroke Play », selon le slope et le course rating du terrain. Les épreuves finales se jouent d'abord en 3 tours qualificatifs selon les formules habituelles puis en 9 trous single match-play

- Avec $\frac{3}{4}$ de la différence des handicaps (max. 4 strokes) pour les épreuves finales en Net,
- Sans prise en compte des handicaps pour les épreuves finales en Brut.

Départage et play-off lors des finales :

- Premier et second tour : en cas d'égalité après 18 trous, le départage se fera sur les 9 derniers trous puis les 9 premiers, puis les 6 derniers, puis les 3 derniers et le dernier trou. En cas de nouvelle égalité, c'est le plus petit handicap en Net et le plus haut en Brut qui passe le cut;
- Troisième tour : en cas d'égalité, le départage se fera sur les 9 derniers trous puis les 6 derniers, puis les 3 derniers et le dernier trou. En cas de nouvelle égalité, c'est le plus petit handicap en Net et le plus haut en Brut qui passe le cut;
- Finales : en cas d'égalité dans les finales en Net les strokes rendus seront à nouveau rendus pour les extra-holes.

Les règles de golf éditées par le R & A Golf of St-Andrews et l'USGA sont d'application, ainsi que les règles locales du Brussels Drohme Golf Club.

Single American Strokeplay?

Un exemple : Quand le joueur a tapé le double de coups du par Brut du trou +1, il est obligé de lever sa balle et indique le score joué, soit un maximum de 7 sur un par 3 et 9 sur un par 4.

4. Organisation des parties

Les inscriptions et réservations se font uniquement via i-golf (www.i-golf.be)

- Pour les départs pendant la tranche horaire réservée au Ladies Day, il suffit de s'inscrire à la compétition à l'heure souhaitée ;
- Pour les départs hors de cette tranche horaire, il faut s'inscrire à la compétition ET réserver son parcours. La joueuse organise sa partie avec le marqueur de son choix : une participante au Ladies Day n'est pas obligatoire mais priorité leur est donnée malgré tout.

Les joueuses veilleront à former des parties permettant le meilleur rythme de jeu (3 joueuses maximum pour les plages « Réservé ou Tardif ») et tiendront compte pour leur départ de l'heure de la remise des prix (entre 19h30 et 20h selon la période de l'année).

Les cartes de score dûment remplies seront remises au secrétariat du Club sans retard. A moins de 15 minutes avant l'heure fixée pour la remise des prix, les cartes rentrées tardivement ne pourront plus compter que pour le classement du jour et non pour la remise des prix.

Chaque compétitrice est responsable de la validité de sa carte (son handicap, l'exactitude des scores rapportés, ...).

5. Cotisation

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 30 € et est à verser sur le compte du Comité Ladies : Ladies BDGC – Florence Huberty (trésorière) - N° BE45 0637 7319 2489 (Belfius)

Une cotisation annuelle unique dont le montant est déterminé par le comité responsable du Ladies Day est payable par toutes les joueuses avant leur première participation à une épreuve qualificative pour les finales Ladies. Les joueuses n'ayant pas acquitté leur cotisation annuelle ne participeront pas à la remise des prix du jour et leur résultat ne comptera pas pour le classement donnant accès aux finales.

6. Participation

Le montant de la participation pour chaque compétition est de 4€. Ce montant qui est également fixé par le comité responsable du Ladies Day, est demandé lors de chaque inscription à une épreuve qualificative et à la finale. Cette participation est payable uniquement en espèce auprès du secrétariat lors du retrait de la carte de score.

7. Utilisation des fonds

Les fonds récoltés servent à payer les prix offerts aux joueuses ou à financer des manifestations organisées en vue de servir les intérêts du Ladies Day. Les membres du comité responsable ne reçoivent aucune rétribution pour leur mandat. La trésorière tient une balance des comptes d'entrées et de sorties ainsi que tous les justificatifs de ces mouvements. Elle dresse un compte annuel où elle est fait état des éventuels stocks de prix disponibles (notamment balles, bouteilles de vin...) dont chaque membre du Ladies Day en règle de cotisation peut prendre connaissance sur simple demande. L'excédent de l'année est intégralement reporté à l'exercice suivant.

8. Calendrier des épreuves

Les épreuves qualificatives se jouent tous les jeudis de la saison régulière, du 14 mars au 3 octobre 2024 entre le lever et le coucher du soleil, les dates étant publiées au calendrier des compétitions du Brussels Drohme Golf Club. Les finales se joueront le week-end des 5 et 6 octobre 2024.

Toutes les dates et horaires donnés ci-dessus ne le sont qu'à titre informatif et n'engagent en rien la responsabilité du club et/ou du comité organisateur du Ladies Day.

9. Interruption et annulation

Si une épreuve qualificative est interrompue pour raisons climatiques ou pour force majeure par le comité et qu'elle ne peut pas reprendre à temps pour permettre aux joueurs inscrits au minimum 2 heures avant la remise des prix de terminer leur parcours, l'entièreté de l'épreuve peut être annulée mais les cartes déjà rentrées peuvent être prises en compte pour le classement final. Une épreuve qualificative annulée ne sera pas nécessairement reportée.

10. Catégories

Pour les épreuves qualificatives, les joueuses sont réparties en trois catégories :

- L1 : 0 - 18
- L2 : 18,1 - 25,4
- L3 : 25,5 - 36

Celles-ci sont définies par le comité organisateur en début saison. Par soucis d'équilibre, ces catégories peuvent éventuellement être modifiées en cours de saison et pour une ou plusieurs épreuves. Après chaque partie Ladies Day lorsque des participants aurait significativement performé, le comité LD pourra signaler au capitaine du club (Mr. Luc Kahn) les joueuses pour lesquelles un ajustement d'handicap est nécessaire afin d'abaisser leur handicap à leur juste valeur. Toute participante (L1, L2 et L3) a également la possibilité de solliciter auprès du secrétariat la délivrance d'une carte « EDS » avant une compétition Ladies Day pour que cette dernière soit prise en compte pour son handicap.

11. Classements et organisation des finales

Les compétitions du jeudi donnent lieu chaque semaine à :

- Un classement Brut, toutes catégories confondues
- Un classement Net pour chaque catégorie (voir section 10).

Un classement général en Brut et un classement général en Net, toutes catégories confondues, sont établis sur base des 8 meilleurs résultats obtenus en cours de saison. En cas d'égalité, le départage s'effectue sur base du plus grand nombre de participations au Ladies Day, ensuite du meilleur résultat différent suivant les 8 meilleurs. Si l'égalité subsiste, on tiendra compte du premier meilleur résultat des 8 ayant servi au classement, ensuite le deuxième meilleur résultat, et ainsi de suite. Les 12 premières joueuses du classement Brut et les 18 premières joueuses du classement Net (non reprises au classement Brut) participeront aux finales pour autant qu'elles aient participé à 8 épreuves qualificatives au minimum et qu'elles soient « Home Full membre du BDGC ».

Les finales se déroulent séparément pour chaque classement (Brut et Net) sous forme de tournois par élimination directe :

- Samedi deux tours sur 9 trous sont organisés, à l'issue de ces 2 tours qualificatifs, les 3 derniers dans chaque classement sont éliminés
- Dimanche matin, un tour de 9 trous est organisé. En catégorie Net uniquement, une moyenne des deux premiers tours est calculée (Le score est arrondi vers le bas s'il compte une décimale)

inférieure ou égale à 0.49 et il est arrondi vers le haut s'il compte une décimale supérieure ou égale à 0.5).

- Les deux demi-finales sont organisées en matchplay sur 9 trous, avec $\frac{3}{4}$ de la différence des strokes en Net et scratch en Brut (la 1^{ère} contre la 4^{ème}, la 2^{ème} contre la 3^{ème}).
- La grande et la petite finale sont organisées avec les lauréats et perdants, en matchplay sur 9 trous, avec $\frac{3}{4}$ de la différence des strokes en Net et scratch en Brut. Note : Il n'y a aucun système de « wild-card » et toutes les qualifications aux finales sont directement liées aux performances sportives des participantes, à leurs scores et participations. Les finales ne rentrent pas en ligne de compte pour l'handicap.

12. Remise des prix

Une remise des prix suit chaque épreuve qualificative ainsi que le dernier match des finales. Les jeudis, l'heure de cette remise des prix est en fonction de la durée du jour et fluctue donc selon la saison entre 19h30 et 20h. Un horaire indicatif est affiché aux valves du Ladies Day ou mentionné sur votre carte de score. Il est attendu de la part des participantes qu'elles soient présentes à la remise des prix de la compétition qu'elles ont jouée et ce dans le respect de l'étiquette du golf et afin de signifier leur appréciation au sponsor du jour. La remise des prix peut être annulée dans le cas où le nombre de participants n'excède pas les 15 joueuses.

13 Prix catégorie

Un prix est attribué au premier résultat Brut, toutes catégories de handicaps confondues. En Net, un prix est attribué aux trois premières joueuses de chaque catégorie (trois catégories). Un prix est attribué à l'étoile montante et un ou deux tirages au sort. Il n'y a jamais de cumul. La joueuse absente à la remise des prix laisse son prix à celle qui la suit au classement ! Chaque sponsor et le comité ont la liberté de décider du nombre de prix attribués par catégories (2 ou 3) pour chaque compétition et du nombre de tirage au sort (un ou deux).

14. Challenges

La gagnante de la finale en Brut se voit attribuer le titre de « VAINQUEUR DU LADIES DAY BRUT » de l'année et voit son nom gravé sur le « CHALLENGE LADIES DAY BRUT » La gagnante de la finale Net se voit attribuer le titre de « VAINQUEUR LADIES DAY NET » de l'année et voit son nom gravé sur le « CHALLENGE LADIES DAY NET » qui répond aux mêmes critères que le challenge en Brut.

15. Comité

Le Comité du Ladies Day est composé de quatre membres dont les mandats sont gratuits. Le Comité se réunit au moins deux fois par mois et à chaque fois que les nécessités l'imposent. Ses décisions sont prises à la majorité simple des membres présents et ne doivent pas être justifiées.

Pour la saison 2024 du Ladies Day, le comité est formé de Mesdames :

- Laurence Spica (Responsable)
- Aurélie Czekalski (Communication)
- Florence Huberty (Trésorière)
- Anne-Catherine Stefens (Evénements)